

BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès  
des Nations Unies*



*Unité - Progrès - Justice*

**52EME SESSION DE LA COMMISSION  
DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT  
DES NATIONS UNIES**

-----0-----0-----  
-----0-----

**POINT III DE L'ORDRE DU JOUR :**  
**DEBAT GENERAL**

**DECLARATION DU BURKINA FASO**

Prononcée par :

**Monsieur Gustave BAMBARA**  
*Directeur des Politiques de Population*  
*Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement*

*New York, le 02 Avril 2019*

*(Vérifier au prononcé)*

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, au nom de ma délégation, vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 52<sup>ème</sup> session de la CPD mais aussi pour la manière avec laquelle vous dirigez nos travaux.

Ces félicitations s'adressent aussi aux autres membres du bureau.

Je voudrais également, exprimer ma gratitude à la Directrice exécutive de l'UNFPA pour les efforts inlassables et constants déployés pour soutenir les travaux de la commission. Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées par la Palestine au nom du G77 et de la Chine et par le Nigéria au nom du groupe africain.

Je voudrais aussi saluer la qualité du rapport du Secrétaire Général dont les importantes conclusions et recommandations ont retenu toute l'attention de ma délégation.

**Monsieur le Président,**

Après cinq années de mise en œuvre du nouveau plan directeur du Programme d'action de la CIPD, la 52<sup>e</sup> session de la CPD se tient sous le thème : « *Examen et évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030* ».

Ce thème, sans aucun doute, est pertinent à plus d'un titre, parce qu'il s'agit d'une part, de faire une halte pour revisiter notre performance dans le domaine de la population et du développement durant les cinq années écoulées et d'autre part, d'apprécier la contribution de nos actions à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

**Monsieur la Président,**

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays a renouvelé son soutien à la poursuite et à l'application du Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014 afin de réaliser pleinement les buts et objectifs fixés. Ainsi, il a fait siens les piliers thématiques, les objectifs et les recommandations en adoptant des politiques et programmes ainsi que des actions pour leurs réalisations.

Au titre des politiques et programmes, il convient d'indiquer l'adoption en 2016 du Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020) dont l'objectif est de transformer structurellement l'économie du Burkina Faso, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous

et induisant l'amélioration du bien-être social. Et pour ce faire, un des objectifs stratégiques de ce plan est d'améliorer la santé des populations et accélérer la transition démographique.

Au titre des actions menées, il faut signaler toujours en 2016, l'adoption par le gouvernement de la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes. Cette mesure a permis d'améliorer l'accès aux soins de santé par les enfants et des femmes enceintes. En effet, depuis 2016, 34,5 millions épisodes de maladies ont été prises en charge chez le groupe cible par le gouvernement qui a payé à la place des ménages un montant cumulé 79,03 milliards F CFA ( soit près de 130 millions de dollars) jusqu'en octobre 2018.

Dans le domaine de la santé, la revitalisation des soins de santé primaires et l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle en 2019 vont renforcer l'accès des populations notamment les plus pauvres aux soins de santé de qualité et confirme ainsi la marche du pays vers la couverture sanitaire universelle.

Au titre de la planification familiale, un plan d'accélération (2017-2020) a été adopté avec pour objectif d'atteindre 32% de prévalence contraceptive moderne en 2020 et une décision portant gratuité de la planification familiale a été prise par le Président du Burkina Faso le 31 décembre 2018.

Sur le plan économique, les fruits de la croissance (taux de croissance économique moyen de 5,7% entre 2015 et 2018) ont permis de sortir 35,2% des pauvres de leur situation.

En matière d'éducation, les efforts ont permis d'atteindre l'éducation universelle avec une parité dans l'enseignement primaire et une amélioration de l'accès et de la qualité au primaire, secondaire et supérieur.

Sur le changement climatique, le gouvernement a intensifié la lutte et adopté des mesures de ripostes aux catastrophes naturelles.

L'atteinte de tous ces résultats par le gouvernement a été possible non seulement grâce à son engagement mais aussi grâce et à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers, des ONG et associations en population et développement.

Malgré ces progrès, de nombreux défis restent à relever :

- l'accélération de la transition démographique en vue de la capture du dividende démographique dans les meilleurs délais ;
- la tolérance zéro aux MGF, les mariages précoces, les mariages d'enfants et les grossesses non désirées afin de maintenir les filles à l'école ;

- la réalisation d'une croissance inclusive et une meilleure redistribution des fruits de cette croissance et d'inverser la courbe de la pauvreté ;
- la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent ;
- etc.

**Monsieur le Président,**

Au regard des enjeux des questions de population, il est nécessaire que les efforts engagés par la Communauté internationale soient poursuivis et intensifiés en vue de la réalisation des objectifs liés à la population et au développement durable.

Pour sa part, le Burkina Faso, est déterminé à toujours œuvrer à la réalisation d'investissements stratégiques nécessaires en vue de tirer parti du Dividende démographique et améliorer ainsi la qualité de vie des populations des villes et des campagnes.

**Monsieur le Président,**

La pertinence des actions doit être soutenue par des données statistiques fiables à jour et désagrégées. C'est pourquoi, le Burkina Faso accorde une place importante à la production des données statistiques en vue de soutenir la prise de décision, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Cette année, le pays se prépare à des grandes opérations de collecte de données notamment le 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitation, et l'enquête sur les conditions de vie de ménages.

C'est le lieu pour moi de traduire la reconnaissance du gouvernement du Burkina Faso à l'endroit de l'UNFPA pour son leadership dans ces opérations.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'attachement de mon pays au Programme d'action de la CIPD après 2014 et le droit souverain de chaque pays de mettre en œuvre les recommandations du Programme d'action ou d'autres mesures, conformément à ses lois nationales et à ses priorités de développement, avec le plein respect des diverses valeurs religieuses, éthiques et culturelles de son peuple en conformité avec les droits de l'Homme universellement reconnus.

**Je vous remercie pour votre attention.**